



85, rue Ste Anne  
73500 – MODANE  
Tel. : 07 45 28 35 43  
Mel. : [vam@vamaurienne.ovh](mailto:vam@vamaurienne.ovh)

Mme Martine NORAZ  
Présidente

à

Mme la Préfète de la Savoie  
M. le Maire de Saint Julien Montdenis

A Modane, le 09 janvier 2026

OBJET : Installations classées pour la protection de l'environnement. Commune de Saint Julien-Montdenis.

Demande d'enregistrement présentée par la SAS EUROVIA Alpes pour broyage, concassage, criblage des matériaux issus du chantier Lyon-Turin. PLAN D'ARC

Madame la Préfète,  
Monsieur le Maire,

Nous tenons à rappeler que le grand chantier Lyon-Turin qui apparaît, pour certains, comme une opportunité pour la Maurienne et la France, nous paraît à nous, membres d'une association agréée pour la protection de l'environnement, économiquement inutile à terme, problématique dans la tension sur le logement et l'emploi, délétère pour l'environnement, pour l'eau, la biodiversité et la lutte contre réchauffement climatique et sérieusement inquiétant pour la santé physique (poussières, émission de gaz à effet de serre et autres particules fines) et mentale (bruit, lumières, entrave à la circulation) des riverains.

Cependant, nous avons bien compris que le dossier qui nous est présenté consiste à augmenter l'activité d'un chantier déjà existant. La plate forme supporte une station de transit, regroupement et de tri des produits minéraux et une installation de stockage de déchets inertes déjà enregistrées.

Seule la partie broyage, concassage est en fonctionnement sous le régime de la déclaration et la demande d'augmentation de puissance nécessite de déposer un dossier d'enregistrement.

Toutes les mesures d'évitement, de réduction et de compensation, destruction d'espèces protégées ont été autorisées par divers arrêtés préfectoraux antérieurs. Tout au plus, du fait de

l'augmentation d'activité avec la mise en service de la bande transporteuse et une circulation des camions accrue, les mesures envisagées au niveau du dossier de déclaration sont quasiment inchangées. Il y aura plus de bruit, plus de lumière, plus de poussières....

Dans ce cadre, nous demandons aux services de l'Etat et aux élus locaux :

- de bien veiller au respect strict des mesures préconisées par les différents arrêtés préfectoraux, notamment surveiller la qualité des matériaux traités et la réelle mise en place des mesures d'évitement, réduction, compensation.

- de faire analyser systématiquement la nature du contenu des jauges OWEN (demande déjà faite lors du dernier comité environnemental) et rendre ces données publiques. En effet, les mesures quantitatives ne suffisent pas.

- de prendre en compte **tous** les effets cumulés avec d'autres phénomènes :  
Pour exemple et non exhaustivement,

Gaz à effet de serre, : les effets cumulés des camions du chantier et des véhicules circulant sur l'autoroute (Fermeture du tunnel du Mont Blanc, circulation des touristes en hiver et été),

La pollution de l'air et l'émission de particules : les effets cumulés avec la pollution industrielle de la vallée, (4 usines Sévésco seuil haut), les poussières venues du Sahara ou du Canada...

Les atteintes à la ressource en eau (disparition des sources, assèchement des zones humides) cumulées avec le réchauffement climatique (fonte des glaciers, diminution de l'enneigement, modification du volume et des périodes d'étiage, modification du débit des cours d'eaux en période de hautes eaux, éboulements).

Et plus généralement, nous vous demandons de faire preuve de transparence pour tout ce qui concerne l'artificialisation des sols engendrée par le grand chantier : surface des bâtiments d'administration et de logements, surface des Installations de stockage de déchets inertes, réouvertures des carrières etc... et sur la remise en état en fin de chantier.

Nous vous remercions de votre attention et vous prions d'agréer, Madame la Préfète, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées et associatives.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'M' followed by a long horizontal stroke extending to the right.